



LA CHAPELLE-BÂTON

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

ANIMATIONS

Les dernières animations ont une nouvelle fois confirmé le plaisir de se retrouver à La Chapelle-Bâton.

Qu'il s'agisse des soirées du Bar ambulant PINPON, de l'inauguration de la cour d'école rénovée ou encore de la fête de l'école, ces moments de convivialité ont rencontré un beau succès.

L'été se poursuit avec plusieurs rendez-vous à ne pas manquer : inscrivez-les dès à présent dans vos agendas !

Les MARDIS 7 JUILLET et 11 AOÛT à partir de 18h00 SOIRÉES FESTIVES avec le Bar ambulant PINPON et plusieurs foodtrucks



L'été sera de nouveau placé sous le signe de la convivialité, avec les retours du **Bar ambulant PINPON** sur la place de l'Accueil.

Rendez-vous les **mardis 7 juillet et 11 août**, à partir de 18h00. Comme lors des précédentes éditions, plusieurs foodtrucks seront présents afin de permettre à chacun de se restaurer sur place.



Pour assurer le bon déroulement de la soirée, la place de l'Accueil sera sécurisée et la circulation interdite du haut de la rue de la Combe jusqu'à la ruelle de la Fontaine de Monmusson pendant la durée de la manifestation.

LE JEUDI 9 JUILLET à partir de 21h30 CINÉMA EN PLEIN-AIR ET GRATUIT

Le jeudi 9 juillet, venez profiter d'une belle soirée estivale avec **une séance gratuite de cinéma en plein-air, organisée par la Ligue de l'enseignement et le Centre régional de promotion du cinéma** sur le terrain de la Maison des Associations, dans le cadre de l'opération "Une toile sous les étoiles".

À la tombée de la nuit, sera projeté le film *En Fanfare*. Installez-vous confortablement, apportez votre chaise pliante, votre couverture ou votre transat, et venez partager ce moment convivial en famille, entre amis ou entre voisins.

Jeudi 9 juillet - Terrain de la Maison des Associations - Projection à la tombée de la nuit, à partir de 21h30



14 JUILLET - FÊTE NATIONALE

Ci-joint, vous trouverez un feuillet consacré aux festivités du 14 Juillet organisées par la commune, avec **un bulletin d'inscription, à découper et à retourner en mairie** avant le 9 juillet.

PROJETS EN COURS

LANCEMENT DU DISPOSITIF “ARGENT DE POCHE”

Cet été, ce sont 8 jeunes chapellois qui se sont inscrits pour réaliser des **chantiers à caractère éducatif**, pour bénéficier du **dispositif “Argent de poche”**. Celui-ci s'adresse à des jeunes entre 14 et 17 ans, pendant la période de leurs vacances scolaires d'été.

Par binômes, ils seront encadrés par Bruno (cantonnier) et/ou par Marie Pierre (secrétaire), et interviendront sur plusieurs missions telles que :

- nettoyer et repeindre les bordures du parking de l'école,
- identifier les arbres du terrain de la Rillière pour réaliser un plan et un affichage,
- entretenir les plate-bandes du bourg,
- préparer l'embellissement de certains espaces communaux, etc.



En raison de la canicule annoncée, **cette opération démarrera le 15 juillet**.

Une réunion de mise en place est proposée aux familles concernées le mercredi 8 juillet, à 19h à la mairie.

RÉNOVER LES TOILETTES PUBLIQUES

Les toilettes publiques nécessitent des travaux de rénovation suite à plusieurs dysfonctionnements.



La municipalité engage une réflexion pour une rénovation complète de cet équipement, afin d'améliorer son état général, garantir sa pérennité et le rendre pleinement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Une étude préalable vient d'être lancée afin de définir les solutions techniques les plus adaptées et d'estimer le coût des travaux. Les résultats permettront de préciser le calendrier de réalisation du projet.

AMÉNAGER LA BANDE CENTRALE DU PARKING de l'école et de la Maison des Associations

Dans la continuité des aménagements réalisés lors des précédentes mandatures, la municipalité souhaite engager **l'aménagement paysager de la bande centrale du parking de l'école**.

Il s'agit de transformer cet espace aujourd'hui simplement enherbé en un aménagement plus diversifié et plus agréable, conciliant usage du parking et qualité environnementale avec plusieurs objectifs : créer des zones d'ombre, améliorer le cadre paysager et contribuer à la sensibilisation des usagers aux différentes espèces végétales plantées.

Une première étape de préparation du sol sera engagée au cours de l'été, en vue de plantations prévues à l'automne. Nous vous ferons appel pour don de plantes vivaces et aide à l'aménagement de cet espace.

APPEL À PARTICIPATION

REDYNAMISER LA VIE ASSOCIATIVE

Le Conseil municipal souhaite dynamiser la vie de la commune autour de structures associatives. **Nous recherchons des habitants motivés et volontaires** pour participer à une dynamique collective et organiser, ensemble, des moments conviviaux tout au long de l'année.

Envie de faire vivre votre commune et de vous impliquer, même ponctuellement, pour créer des moments festifs pour tous ? **Prenez contact avec la mairie.**

REJOIGNEZ LA BRIGADE "COUP DE POUCE"

Parce qu'une commune vit aussi grâce à l'engagement de ses habitants, la commune souhaite créer une **brigade "Coup de pouce"**.



Le principe est simple : **intégrer un groupe WhatsApp afin d'être informé, uniquement lorsque le besoin se présente, d'un appel à volontaires pour donner un coup de main aux agents municipaux.** Il pourra s'agir, par exemple, d'aider à installer ou démonter du matériel avant une manifestation, de participer à une opération d'entretien exceptionnelle ou de répondre à un besoin ponctuel.

Aucune obligation : chacun est libre de répondre présent... ou non, selon ses disponibilités. En consacrant une heure ou deux de temps en temps, vous contribuerez concrètement à la vie de notre commune, tout en partageant un moment convivial avec d'autres habitants.

Ça vous tente ? **Faites-vous connaître auprès de la mairie** et intégrez la brigade "Coup de pouce" !

DISTRIBUTION DE PIÈGES À FRELONS ASIATIQUES



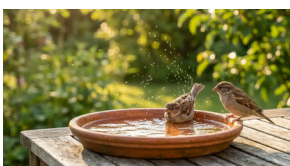
Le **frelon asiatique** représente une menace pour les abeilles, la biodiversité et la sécurité de tous.

Afin de lutter contre sa prolifération, **le Conseil municipal met gratuitement à la disposition des habitants des pièges sélectifs**, conçus pour capturer uniquement cette espèce.

Une permanence sera assurée en mairie **les lundi 13 juillet et mercredi 15 juillet, de 12h à 14h et de 17h à 18h30**, pour la remise des pièges et la présentation de leur fonctionnement.

D'autres dates de distribution seront proposées au mois d'août.

"BAR" À OISEAUX ET PETITS MAMMIFÈRES



Les épisodes de fortes chaleurs mettent à rude épreuve la faune sauvage. Oiseaux, hérissons et autres petits animaux peinent à trouver l'eau indispensable à leur survie.

Vous pouvez les aider en installant un « bar à oiseaux » : une simple soucoupe ou coupelle remplie de quelques centimètres d'eau, placée à l'ombre, dans un endroit calme et hors de portée des chats. Une pierre ou une branche permettra aux plus petits animaux de boire ou de se baigner en toute sécurité.

Pensez à renouveler l'eau régulièrement : un geste simple qui peut faire toute la différence.

VIE MUNICIPALE

CONSEILS MUNICIPAUX



Veuillez noter les dates des prochains Conseils municipaux:

- **jeudi 16 juillet**
- **jeudi 10 septembre**

OUVRIR LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Lors de la campagne municipale, nous avons pris l'engagement d'ouvrir certaines commissions municipales à la participation des habitants. Après un temps de réflexion et de préparation, ce projet sera lancé à l'automne.

Une réunion publique sera organisée après la rentrée scolaire, afin de présenter les commissions concernées, leurs missions, leur fonctionnement et les modalités de participation. Ce sera également l'occasion d'échanger avec les habitants intéressés et de construire ensemble cette nouvelle forme d'implication dans la vie communale.



Nous vous communiquerons prochainement la date de cette rencontre et espérons vous y retrouver nombreux.

METTRE EN PLACE UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La commune souhaite créer un Conseil municipal des jeunes (CMJ) afin de permettre aux 9-14 ans (du CM1 à la fin du collège) de participer à la vie locale, de proposer des projets pour la commune et de découvrir le fonctionnement de la démocratie.

Le Conseil fonctionnera au plus près d'un véritable conseil municipal : convocations, ordre du jour, débats, binôme d'animation des réunions, secrétaire de séance... Les jeunes seront accompagnés par des élus municipaux pour mener leurs réflexions et leurs projets.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
Ensemble, agissons pour La Chapelle!

Les conseillers seront élus pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois, dans la limite de leurs 15 ans. Ils s'engageront à participer activement aux réunions, à respecter les règles de fonctionnement et la parole de chacun, en développant leur esprit d'initiative et de responsabilité.

Le CMJ aura pour mission de proposer des idées et des projets pour la commune. Les propositions élaborées seront ensuite présentées au maire et au conseil municipal, qui étudieront leur faisabilité.

Une réunion publique d'information sera organisée après la rentrée afin de présenter le projet, son fonctionnement et les modalités de candidature et d'élection. Nous espérons voir de nombreux jeunes s'engager dans cette belle aventure citoyenne !

ANNONCE: FIOUL À RÉCUPÉRER

À donner moyennant enlèvement, avant septembre 2026, avec jerrican, de façon propre et sécurisée : fioul domestique stocké en bidon dans cave du logement attenant à la mairie.

Pour toute information, merci de vous adresser à la mairie.